

# CASE INFORMATION SHEET

No 5/2008 (Français)

## LESOTO: Un précédent pour la poursuite judiciaire de la grande corruption chez les entreprises multinationales.

### Le Lesotho Highlands Water Project

Le Lesotho Highlands Water Project (LHWP) est l'un des plus importants projets d'infrastructures hydrauliques au monde mise en œuvre conformément à un traité signé par la République d'Afrique du Sud et le Royaume du Lesotho le 24 octobre 1986. Ce projet de différentes phases (dont le coût final est estimé à environ US\$ 8 milliards) comprend la construction de plusieurs barrages de retenue et de tunnels, pour la plupart située dans les monts Maluti, qui constituent la partie supérieure du bassin versant de la Sengu, affluent important du fleuve Orange, pour augmenter la fourniture en eau de la région de Gauteng en Afrique du Sud (qui représente 60% du PIB et 40% de la population urbaine) et par la même occasion fournir de l'électricité au Lesotho. Aujourd'hui le LHWP est surtout connu en raison des procès pour grande corruption impliquant plusieurs entreprises multinationales et différents responsables publics. Plus de US\$6 millions de pots-de-vin ont été versés en échange de contrats et pour remporter des marchés publics. Les procès du Lesotho sont les premiers du genre où des commissions occultes versées à l'occasion de transactions commerciales internationales ont été exposées et pour lesquelles des poursuites judiciaires ont été engagées dans le pays-même où se sont déroulés les faits. En ce sens, cette affaire démontre que les pays pauvres sont capables de juger et de sanctionner de hauts responsables ainsi que des multinationales puissantes qui ont multiplié les procédures pour éviter d'être traduites en justice pour avoir commis des actes illégaux, et ce, dans le respect des procédures juridiques transparentes.

### Problèmes de corruption

Le LHWP figure l'exemple de grande corruption qui survient souvent dans les ambitieux projets d'infrastructures où les responsables bénéficient d'un large pouvoir discrétionnaire en matière de planification, de mise en œuvre et d'exploitation dans un environnement institutionnel faible. Dans le cas du LHWP, le PDG du *Lesotho Highlands Development Authority* (LHDA, l'opérateur responsable de la mise en œuvre du LHWP), a reçu US\$6 millions de pots-de-vin émanant de multinationales par le biais d'un vaste réseau international de comptes bancaires et d'« agents ». L'un des facteurs clefs facilitant le versement de commissions occultes dans le cadre des transactions commerciales internationales est que

### Informations sur le projet

Earle/Turton 2005: *No Duck, No Dinner: How Sole Sourcing Triggered Lesotho's Struggle against Corruption*  
Darroch, Fiona, 2007. *Lesotho Highlands Water Project: Corporate Pressure on the Prosecution and Judiciary*. Article paru dans le rapport mondial sur la corruption 2007 de Transparency International. London, Cambridge University Press, pp. 87-91.

Contact: Donal O'Leary, Sr. Advisor,  
Transparency International, Berlin, Allemagne

les multinationales des pays développés réussissent à éviter les poursuites judiciaires pour malversations dans les pays en voie de développement. Dans de nombreux cas, ces multinationales refusent de prendre leurs responsabilités car leurs propres gouvernements ferment les yeux sur leurs activités. La convention anti-corruption de l'OCDE qui sanctionne le versement de commissions occultes aux agents publics dans les transactions commerciales internationales est une première étape décisive pour lutter contre la corruption perpétrée par les multinationales dans les pays en voie de développement.



## Poursuites pour grande corruption au Lesotho

Pour la première fois dans l'histoire des poursuites judiciaires pour corruption, le gouvernement du Lesotho a décidé de poursuivre en justice les entreprises et les responsables impliqués dans cette affaire. Des poursuites judiciaires ont ainsi pu être engagées avec succès contre six acteurs: le PDG de la LHDA, deux entreprises internationales de consulting, un sous-traitant international et deux agents locaux. Les activités des deux entreprises internationales ont été suspendues par la Banque mondiale pour des périodes comprises entre 3 et 7 ans.

Une série d'événements a permis aux procès d'avoir lieu: d'abord, le PDG a été reconnu coupable de négligences administratives pour avoir, par exemple, dépensé des fonds organisationnels de manière inappropriée. Il ne s'agissait pas d'actes relevant du pénal mais a permis au gouvernement de diligenter une enquête plus approfondie. Ensuite, le rôle du gouvernement helvétique a également été notable en raison des modifications apportées en 1997 à sa législation sur le secret bancaire, modifications qui lui ont permis de remettre au gouvernement du Lesotho des relevés bancaires indispensables pour condamner les six acteurs de cette affaire, dont l'ancien PDG de la LHDA. Enfin, le gouvernement sud africain a aidé et encouragé le gouvernement du Lesotho durant la longue instruction judiciaire, en investissant des ressources financières et du temps et en exprimant une forte volonté politique.

## Stratégies anti-corruption

Cette affaire a permis de mettre en lumière plusieurs points importants qui pourront servir pour engager d'autres poursuites judiciaires pour corruption:

→ **Corruption** : qu'a dû démontrer le procureur? Il a été décidé qu'une infraction est qualifiée pénalement lorsqu'elle est commise au moment où l'accord est élaboré. La simple offre d'un pot-de-vin à un agent public, qui de son tour l'accepte, suffit à entamer une action judiciaire. Ceci rend plus facile les poursuites judiciaires au pénal.

→ **Transparence financière** : quelles transactions financières ont eu lieu? L'accès aux informations bancaires suisses des accusés était un élément clef du succès des poursuites judiciaires.

→ **Compétence** : où le délit a-t-il eu lieu ? Puisque que les effets du délit se sont fait sentir au Lesotho, c'est ce pays qui est compétent pour juger l'affaire.

*« L'une des principales leçons de ce dossier est qu'il est beaucoup plus avantageux financièrement et économiquement de prévenir la corruption plutôt que de la traiter une fois qu'elle apparaît. Pour cela, toutes les parties prenantes au projet impliquées dans le financement, l'approbation et la mise en œuvre de grands projets ont besoin de respecter le principe de diligence normale pour minimiser les risques de corruption et autres pratiques de corruption » Donal O'Leary, conseiller principal, Transparency International*

### Enseignements

Le gouvernement du Lesotho a démontré que même un pays pauvre peut engager efficacement des poursuites judiciaires pour corruption s'il existe une forte volonté politique gouvernementale et un système judiciaire adroit. Mais cela exige d'énormes ressources financières et administratives. L'engagement fort contre la corruption et la volonté politique ferme du gouvernement du Lesotho ont été loués dans cette affaire. Celle-ci constitue un précédent pour les prochaines affaires de corruption et de pots-de-vin impliquant des multinationales dans le monde entier.

La convention anti-corruption de l'OCDE visant à réduire les niveaux de corruption dans les pays en voie de développement, en encourageant l'application de sanctions contre les auteurs de versement de commissions occultes à des agents publics dans des transactions commerciales internationales, est un instrument vital pour lutter contre la corruption dans les pays en voie de développement.

Dans de nombreux dossier, les Principes de conduite des affaires pour contrer la corruption (de Transparency International), se sont révélés utiles pour prévenir et pour entamer des procédures contre ces cas de grande corruption.